

Commission : Sommet sur les risques et la sécurité civile

Problématique : “Quelles politiques de coordination de la sécurité civile européenne pour protéger les populations des catastrophes naturelles, industrielles et humaines ?”

Auteur : Lettonie

La république de Lettonie est un pays longeant la mer Baltique qui possède aux alentours de 2 millions d'habitants. Riga, sa capitale économique, politique et culturelle se situe à l'embouchure du fleuve principal du pays : la Daugava. Tout comme ses voisins, la Lituanie et l'Estonie, la Lettonie est une république parlementaire de l'ex Union des Républiques Socialistes Soviétiques (U.R.S.S). Elle prend son indépendance lors de la chute de cette dernière en 1991. Depuis lors, la Lettonie a choisi de mener une politique de rapprochement du bloc occidental avec notamment son adhésion à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N) et l'Union européenne (U.E) respectivement en avril et en mai 2004. La république de Lettonie est gouvernée par Monsieur Edgars Rinkēvičs depuis le 8 juillet 2023. La Lettonie possède un PIB annuel de 40,348 milliard d'euros. Comme de nombreux pays européens, l'économie lettone est majoritairement basée sur le secteur des services. Ses principaux partenaires commerciaux sont la Lituanie, l'Estonie, l'Allemagne, la Russie et la Pologne. En tant que membre de l'UE, la Lettonie peut bénéficier du plan européen de sécurité civile RescUE. La protection civile du pays est organisée en plusieurs échelles : à l'échelle centrale et à l'échelle locale. C'est-à-dire que le gouvernement est responsable de plusieurs organismes de protection civile comme le service d'État de lutte contre les incendies et de sauvetage ou la police d'État par exemple. Au niveau local, ce sont les autorités locales qui sont responsables de la protection civile avec notamment la police municipale.

En tant que membre de l'union européenne, la Lettonie doit elle aussi coopérer avec les autres membres de l'union européenne et participer aux politiques de coordination inter-états membres. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le territoire letton est composé de 53,8% de forêts. Ainsi, à cause du réchauffement climatique, notre territoire sera de plus en plus exposé aux incendies naturels, accidentels ou provoqués par l'homme. Pour assurer l'intégrité des forêts de notre pays, il faut renforcer les politiques européennes communes en termes de lutte contre les incendies. Notre pays comporte aussi de nombreuses infrastructures industrielles qui ont été sujettes à de grands accidents industriels au cours des dernières années qui ont pu ou non impacter la population civile environnante. Pour assurer la protection de nos citoyens et par extension des citoyens européens proches de sites industriels, l'Europe doit mener une politique plus stricte d'inspection des sites industriels. De plus, en tant que membre d'europol la Lettonie joue un rôle crucial dans la lutte contre le terrorisme sur le sol européen. Il est d'un intérêt commun à tous les pays de l'union européenne que notre politique de coopération commune en matière de sécurité civile soit renforcée et améliorée pour augmenter son efficacité.

La Lettonie reconnaît l'importance cruciale de la coopération européenne dans le domaine de la sécurité civile. Pour renforcer cette coopération inter-états, il est nécessaire que le système de rescUE soit amélioré pour permettre une intervention encore plus rapide en cas de crise. En tant que membre de l'Union européenne, La Lettonie n'a eu que très peu recours aux mécanismes de protection civile au cours des dernières années. Cependant, plusieurs pays ont plus besoin de ces derniers. Ainsi, il est très important que les institutions européennes permettent une coopération plus ample avec les pays partenaires afin de mieux cibler les besoins des pays en matière de protection civile. Évidemment, il est préférable de prévenir toutes ces catastrophes. C'est pourquoi L'Union Européenne doit pouvoir fournir de l'équipement et du personnel aux pays partenaires de notre initiative de protection civile. Toutes ces nouvelles initiatives permettront une prévention, une réponse et une reconstruction plus efficace quant à la sécurité de nos citoyens.

Afin de pouvoir améliorer notre système de protection civile commune, la Lettonie propose plusieurs mesures. Tout d'abord, les pays ayant le plus besoin de l'intervention du système de protection civile doivent accepter le stationnement d'un effectif européen mobilisable en très peu de temps pour lutter contre toute menace à la sécurité des citoyens. Ensuite, pour assurer une lutte efficace contre les incendies qui vont devenir de plus en plus communs au sein de nos pays, il serait judicieux que l'union européenne se dote d'une nouvelle flotte de canadiers. Ces derniers seraient financés par une cagnotte commune à tous les pays membres de l'union européenne ainsi qu'aux pays partenaires. Aussi, pour permettre une meilleure protection des citoyens proches des zones industrielles. Il est nécessaire que les installations à risque soient inspectées plus régulièrement par des experts mandatés par l'Union Européenne. Enfin, de lutter contre la menace grandissante que

représente le terrorisme en Europe, La Lettonie propose une coopération accrue des services de renseignement des états membres.

En somme, en tant que pays membre de l'union européenne, la Lettonie est parfaitement consciente des enjeux de la sécurité de ses citoyens et des risques qu'ils encourent. Dans un monde où l'incertitude est une certitude, la sécurité civile européenne se doit de représenter un rempart organisé contre toute menace. Afin de garantir la sécurité de chacun, notre pays propose plusieurs initiatives à différentes échelles pour garantir une sûreté pérenne et viable.